**Précision sur la modification des attentes liées aux exigences du PFÉQ – Français - Lire et apprécier des textes variés – 1er cycle du secondaire**

**DÉFINITION**

Pour les groupes d’adaptation scolaire, le niveau doit correspondre, le plus possible, à l’âge chronologique de l’élève.

Modifier ne signifie pas utiliser le contenu du PFÉQ d’un cycle ou d’une année antérieure. L’élève n’est donc pas exempté de la matière, mais seulement de l’application des dispositions relatives aux résultats.

**DÉMARCHE**

On modifie quand la flexibilité, les mesures d’adaptation et les interventions ciblées, régulières, intensives et soutenues (sur une période suffisamment longue) ne permettent pas à l’élève de rencontrer les exigences du programme de formation de l’école québécoise (PFÉQ).

On modifie quand les attentes liées aux exigences du PFÉQ sont clairement hors de la portée de l’élève, et ce, de façon marquée et persistante.

La décision de modifier les attentes par rapport aux exigences du PFÉQ est prise de manière concertée dans le cadre de la démarche du plan d’intervention de l’élève, démarche à laquelle prennent part les parents et l’élève lui-même, s’il en est capable.

Seuls les élèves âgés de 8 ans et plus au 30 septembre de l’année courante pourraient se prévaloir d’un code matière modifié.

**RÉFÉRENCES UTILISÉES POUR LA CONSTRUCTION DE LA GRILLE DE PRÉCISIONS**

Ministère de l’Éducation du Québec (2001), Programme de formation de l’école québécoise;

Ministère de l’Éducation, du Loisir et des Sports du Québec (2011), Cadres d’évaluation;

Ministère de l’Éducation, du Loisir et des Sports du Québec (2009-2011), Progression des apprentissages;

Ministère de l’Éducation, du Loisir et des Sports du Québec (2014), Précisions sur la flexibilité pédagogique, les mesures d’adaptation et les modifications pour les élèves ayant des besoins particuliers;

Ministère de l’Éducation et de l’Enseignement supérieur (2017), Instruction annuelle 2017-2018;

Commission scolaire des Découvreurs (2017), Exemples de modification en mathématique, récupéré de: <http://seduc.csdecou.qc.ca/prim-math/adaptations-modifications/>

Commission scolaire des Patriotes (2013), Flexibilité, adaptation et modification; Guide de référence, récupéré de : <http://psg.csbe.qc.ca/wp-content/uploads/2015/05/Document_FAM_09_12_13.pdf>

**POURQUOI UNE GRILLE DE PRÉCISIONS SUR LES MODIFICATIONS?**

Lorsque la modification s’applique, un code de cours différent du code de cours régulier constitue le signe distinctif au bulletin permettant de comprendre que les attentes par rapport aux exigences du PFÉQ ont été modifiées pour l’élève. Dans ce cas, un commentaire automatique apparaît, référant au plan d’intervention de ce dernier pour obtenir les précisions devant être apportées au regard des attentes fixées spécifiquement pour lui. La présente grille constitue un outil en ce sens.

**UTILISATION**

La présente grille de précisions sur la modification est un outil proposé. Ainsi, à l’aide des versions en format Word, il vous est possible de changer les mesures de soutien selon les besoins de vos élèves. La consigne (utilisation des symboles \* et /) pourrait également être différente, mais il serait intéressant de conserver la même, autant que faire se peut, afin de faciliter le passage de l’information entre les écoles au sein de la CSDM.

Cependant, la colonne *Critères au cadre d’évaluation et éléments favorisant la compréhension des critères* doit demeurer telle quelle, car elle est issue de documents ministériels prescriptifs.

**BARÈME D’ÉVALUATION**

Afin de faciliter l’évaluation de l’élève en modification, un barème pourrait être adopté dans le cadre des normes et modalités d’évaluation propre à chaque école. En voici une proposition :

|  |  |
| --- | --- |
| 60% | L’élève répond aux attentes fixées pour lui |
| 70% | L’élève répond bien aux attentes fixées pour lui |
| 80% | L’élève dépasse les attentes fixées pour lui |

Nom : Groupe : Date : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ **Annexe au plan d’intervention 20\_\_-20\_\_**

**Précision sur les modifications aux attentes fixées pour l’élève – Français-Lire et apprécier des textes variés**

|  |  |
| --- | --- |
| **1.** **Inscrire un des symboles ci-dessous à chacun des critères et éléments favorisant la compréhension des critères**  - Mettre une **étoile** (\*) pour les éléments correspondants aux attentes fixées pour l’élève qui feront l’objet d’évaluation;  - Mettre une **barre oblique** (/) pour les éléments qui feront l’objet d’une rétroaction à l’élève, mais qui ne feront pas l’objet d’évaluation au bulletin.*.* | **2. Mettre un X aux interventions récurrentes (colonne soutien), nécessaires à la progression de l’élève, pour lesquelles l’estompage n’est pas possible pour le moment.** Toutes les interventions inscrites sont des moyens ayant une incidence sur les actions cognitives et métacognitives que l’élève devrait poser en lien avec le critère. |

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| FRA100 (An 1 du 1er cycle secondaire) | FRA200 (An 2 du 1er cycle secondaire) | FRA300 et plus (Année(s) de prolongation du 1er cycle secondaire) |
| ***LIRE ET APPRÉCIER DES ŒUVRES LITTÉRAIRES*** | | |

| **[[1]](#endnote-1) Critères au cadre d’évaluation et éléments favorisant la compréhension des critères (MELS 2011)** | ***Étape*** | | |  | **Soutien nécessaire à la progression de l’élève ayant une incidence sur les actions cognitives et métacognitives qu’il devrait poser et impossible à estomper pour le moment.** | ***Étape*** | | | ***Précisions et commentaires*** |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| *1* | *2* | *3* | *1* | *2* | *3* |
| **Critère 1)**  **Compréhension juste d’un ou de plusieurs textes**   * + - * Contenu * Organisation (marques et moyens graphiques; organisateurs textuels; paragraphes; titre et intertitre, etc.) * Point de vue (neutralité ou subjectivité)   **Critère 2)**  **Interprétation fondée d’un ou de plusieurs textes**   * Contenu * Organisation (marques et moyens graphiques; organisateurs textuels; paragraphes; titre et intertitre, etc.) * Point de vue (neutralité ou subjectivité) * Justification appuyée :   - sur des éléments explicites issus du texte  - sur des éléments implicites issus du texte  - et sur des repères culturels  **Critère 3)**  **Réaction fondée à un ou plusieurs textes**   * Effets suscités par le texte (ex. : effet créé par le déroulement, les illustrations, le lexique, la caractérisation d’un personnage, le rythme, etc.) * Justification appuyée :   - sur des éléments explicites issus du texte  - sur des éléments implicites issus du texte  - et sur des repères culturels  **Critère 4)**  **Jugement critique et fondé sur un ou plusieurs textes**   * Recours à des critères d’appréciation (choisis avec le soutien de l’enseignant, par exemple; conformité avec le genre, choix des procédés stylistiques, manière d’aborder l’information, crédibilité des sources, etc.) * Comparaison entre des textes ou des éléments de texte * Justification appuyée :   - sur des éléments explicites issus du texte  - sur des éléments implicites issus du texte  - et sur des repères culturels  **Critère 5)**  **Recours à une démarche et à des stratégies appropriées\***   * Planification de la lecture * Compréhension et interprétation d’un texte * Réaction au texte * Évaluation de l’efficacité de la démarche | /  /  /  / | /  /  /  / | /  /  /  / | Soutien nécessaire à l’apprentissage de l’élève EN CONTEXTE D’APPRENTISSAGE  (en groupe classe, en sous-groupe, en dyade avec un pair ou avec l’enseignant) | | | | |
| Lire le texte pour l’élève. |  |  |  |  |
| Suite à un enseignement et à de la modélisation répétée, continuer d’appliquer, avec/pour l’élève, les stratégies apprises (pratique guidée). |  |  |  |  |
| Autres : |  |  |  |  |
| Soutien nécessaire à l’apprentissage de l’élève en  CONTEXTE DE RECONNAISSANCE DES COMPÉTENCES | | | | |
| Lire le texte pour l’élève. |  |  |  |  |
| Suite à un enseignement et à de la modélisation répétée, continuer d’appliquer, avec/pour l’élève, les stratégies apprises (pratique guidée). |  |  |  |  |
| Donner des textes plus simples.  (ex. : phrases simples, phrases répétitives, syntaxes plus près du langage oral que du langage écrit, lexique courant et familier, sujet familier et connu, liens assez directs entre le texte et les images, etc.) |  |  |  |  |
| Reformuler ou résumer l’information pour l’élève, en lien avec les éléments qui sont à comprendre. |  |  |  |  |
| Questionner l’élève en vue d’orienter sa compréhension. |  |  |  |  |
| Reformuler les questions de compréhension pour l’élève. |  |  |  |  |
| Retirer systématiquement les questions touchant le même critère d’évaluation. |  |  |  |  |
| Associer des questions à des sections du texte ou à des paragraphes. |  |  |  |  |
| Fournir une rétroaction immédiate à l’élève en vue de réajuster sa réponse. |  |  |  |  |
| Fournir des phrases modèles en réponse à certaines questions. |  |  |  |  |
| Autres : |  |  |  |  |
|  |  |  |  |
|  |  |  |  |
|  |  |  |  |
|  |  |  |  |
|  |  |  |  |
|  |  |  |  |
|  |  |  |  |
|  |  |  |  |
|  |  |  |  |

1. « L'évaluation des apprentissages s'effectue dans un processus d'aller-retour entre l’acquisition des connaissances propres à une discipline et la compréhension, l'application ainsi que la mobilisation de celles-ci. » (cadre d’évaluation, MELS 2011).

   Ainsi, l’évaluation par les critères d’évaluation s’effectue en lien avec les éléments de la progression des apprentissages propre au cycle de l’élève. Il est donc recommandé, en fin d’année scolaire, de surligner les éléments de la progression des apprentissages enseignés au cours de l’année scolaire, dans le document de la progression des apprentissages, afin d’assurer une passation efficace de l’information, par exemple, dans la partie 3 de la progression (index des contenus à enseigner systématiquement).

   L’évaluation des critères d’évaluation s’effectuent également en lien avec les modes de discours (partie 1 de la progression des apprentissages, soit la description dans les textes écrits et oraux, l’explication dans les textes écrits et oraux, la justification dans les textes écrits et oraux, l’argumentation dans les textes écrits et oraux, la narration dans les textes littéraires, le théâtre et la poésie) et les ressources de la langue (partie 2 de la progression des apprentissages, soit les ressources de la langue pour nommer et

   caractériser, les ressources de la langue pour situer dans le temps, les ressources de la langue pour introduire des discours rapportés et les ressources de la langue pour modaliser).

   \*Cet élément doit faire l’objet d’une rétroaction à l’élève, mais ne doit pas être considéré dans les résultats communiqués à l’intérieur des bulletins, et ce, pour tous les élèves. [↑](#endnote-ref-1)